

Les possessions numériques au travers le prisme du temps : Une approche exploratoire

Axe thématique : Pratiques numériques : rapport aux autres et rapport à soi

Mots clés (5 minimum): Possessions numériques, Soi, Temps, Préservation, Transmission

Auteurs :

Samuel GUILLEMOT

Laboratoire ICI (Sciences de gestion – EA2652)

Andréa GOURMELEN

Laboratoire ICI (Sciences de gestion – EA2652)

Klara KOVESI

Laboratoire ICI (Sciences de gestion – EA2652)

Annick TAMARO

Laboratoire ICI (Sciences de gestion – EA2652)

Contact :

Samuel GUILLEMOT

Laboratoire ICI (Sciences de gestion – EA2652)

Université de Bretagne Occidentale - IUT Quimper

2 rue de l'université

29334 QUIMPER Cedex – France

02.98.90.85. 26

Samuel.guillemot@univ-brest.fr

Cette recherche a bénéficié d'un financement de la région Bretagne dans le cadre des projets du Gis M@rsouin.

Les possessions numériques au travers le prisme du temps : Une approche exploratoire

Contexte

Une partie de nos possessions telles que les photos, les correspondances, les films et les musiques se démocratise sous forme numérique. La littérature cherche donc à savoir si ces éléments dématérialisés peuvent être considérés comme des possessions au même titre que leurs contreparties physiques. Siddiqui et Turley (2006) montrent que les contenus numériques (e-mails, e-cards, e-books, journaux, fichiers audio/vidéo, etc.) sont perçus comme moins “authentiques” car facilement effaçables, remplaçables et peu personnalisables. Ainsi, si certains biens virtuels peuvent atteindre le statut de “possessions” ou d’“objets”, l’attachement ne serait pas aussi fort que pour un bien tangible (Belk, 2013). Néanmoins, Cushing (2012) note des différences générationnelles : les plus jeunes s'accaparent plus facilement les possessions virtuelles que les plus de 60 ans.

Les préoccupations liées au temps et aux possessions numériques sont relativement nouvelles et inexplorées. Elles prennent néanmoins de l’ampleur. Par exemple, le célèbre acteur américain Bruce Willis a menacé de poursuivre en justice la société Apple quand il s’est rendu compte qu’il ne pouvait pas transmettre sa bibliothèque I-tunes à ses enfants. En effet, le droit d’usage qui tend à se généraliser pour les films, musiques et livres, rend impossible tout acte de transmission.

Questions de recherche

Partant de ces constats, dans une perspective exploratoire, nous avons voulu savoir comment les individus appréhendaient l’évolution de leurs possessions numériques dans le temps. Les individus sont-ils préoccupés par le devenir de toutes leurs possessions numériques ? Cherchent-ils à les préserver ? Quelles tactiques mettent-ils en œuvre ? Ainsi, l’originalité de cette recherche réside dans la grille de lecture temporelle adoptée (passé, présent, futur). Cette dernière permettra de mieux comprendre les pratiques et usages des individus dans l’optique future de développer des services répondant au plus près à leurs attentes.

Méthodologie

Nous avons opté pour une étude exploratoire, en tant que première phase d’une recherche en cours. Ainsi, 24 entretiens semi-directifs ont été réalisés à l’aide d’un guide d’entretien portant sur la relation (présente) au numérique et permettant d’appréhender les préoccupations concernant la préservation ainsi que la transmission d’objets numériques. Afin d’identifier toutes les tactiques possibles de gestion de ses possessions numériques, il nous a paru judicieux de

diversifier les profils de répondants en termes d'âge et de degré d'expertise relatif aux technologies de l'information et de la communication. Après lecture des entretiens, une grille d'analyse a été élaborée par les chercheurs, sur la base des thèmes apparaissant dans les divers entretiens (Huberman et Miles, 1991). Une analyse de contenu manuelle a été menée en deux temps. Dans un premier temps, des analyses verticales, entretien par entretien, ont été effectuées. Dans un second temps, une analyse horizontale a permis de déceler les similitudes et différences entre les entretiens.

Résultats

Si les possessions numériques apparaissent, de manière globale, ancrées dans le quotidien ; les principaux résultats de cette étude montrent que certaines d'entre-elles vont acquérir un statut particulier si elles s'inscrivent dans l'histoire de vie de l'individu. A partir de là, des tactiques différentes vont être opérées en fonction de l'objectif temporel de l'individu : préserver le sens du passé ou au contraire le projeter dans le futur.

Numérique et présent : les possessions numériques ancrées dans le quotidien

Sans surprise, les possessions numériques apparaissent globalement associées au quotidien, au présent. Dans ce cadre, les répondants nous évoquent surtout le côté pratique des objets numériques et les avantages liés aux services et aux applications qui permettent de les lire, les stocker et/ou les partager. Les objets numériques sont, par conséquent, appréciés pour leur caractère "simplificateur du quotidien" et fonctionnel. Les éléments mis en avant sont notamment l'instantanéité ("*Aujourd'hui quand on veut quelque chose, c'est hyper facile, on va sur Itunes, on tape ce qui nous intéresse et on a un choix assez large, on l'a immédiatement sur la tablette*", n°12) ; l'accessibilité ("*Avec le cloud, c'est le top, mes contenus sont accessibles partout, sur mon smartphone, sur les ordi, sur la télé*", n°11) ; la simplicité de partage ("*Je prends des cours d'accordéon et donc on enregistre les morceaux à apprendre sur portable et après on les diffuse aux collègues pour les apprendre à partir des enregistrements*", n°16).

Numérique et passé : une tendance à tangibiliser les possessions numériques

Le lien entre possessions numériques et passé n'apparaît que lorsque ces possessions s'inscrivent dans l'histoire de vie des individus et qu'ils ont développé une relation affective avec celles-ci. Par exemple, n°11 évoque le jeu Final Fantasy avec lequel il joue depuis plus de 10 ans. "*C'est des souvenirs, ça reste, [...] des jeux que je joue depuis 10-12 ans [...] C'est très très important*". Pour ces objets particuliers, les répondants ressentent alors le besoin de réifier l'objet virtuel. En fonction de la nature de la possession numérique concernée, la tactique de tangibilisation prendra ainsi la forme d'une impression (documents, photos), d'une gravure

(musiques, vidéos), ou de l'achat d'un support physique (CD de jeu vidéo, DVD des films préférés). Les raisons de la tangibilisation peuvent être les suivantes : pour pouvoir toucher les objets auxquels on tient ("*Pour moi c'est tellement virtuel, c'est pas palpable*", n°19), les protéger ("*Le numérique c'est éphémère, c'est pas sécurisé*", n°15) ou encore les exposer, que ce soit pour soi ("*mes boîtes de jeu, elles sont exposées dans ma chambre, c'est des souvenirs, ça compte pour moi*", n°11), ou pour les autres ("*les photos qu'on aime, elles sont imprimées et mises dans un album. On veut du physique avec des albums, on va chercher quand la famille est là*", n°19).

Numérique et futur : une tendance à dématérialiser les possessions tangibles

Le numérique apparaît aussi comme un moyen de construire et conserver son identité personnelle, familiale ou collective, pour qu'elle perdure dans le futur. Pour ce faire, les tactiques utilisées sont la dématérialisation de possessions tangibles et la sélection des possessions numériques à sauvegarder. La détérioration des objets physiques (photos, vinyles, diapositives, correspondances) est citée comme la raison de la dématérialisation : « *ce qu'on compte faire c'est numériser nos diapos, [...] Parce que les diapos s'altèrent [...]. Les numériser, c'est aussi les sécuriser. On voit que ça se dégrade un peu. Pour les conserver* » (n°19). Cependant, seuls les documents jugés importants font l'objet de sauvegardes. Pour ceux jugés comme plus éloignés de son soi étendu, l'individu ne se préoccupe pas de leur avenir. « *C'est certain que j'ai des disquettes qui datent de 1983, je ne suis pas sûr de pouvoir les lire à cette heure-ci. Mais je pense que ça n'a plus de valeur. [...] Moi je fais la sélection. On a fait cette évolution* » (n°18). Toutefois, les problèmes de compatibilité entre les fichiers actuels que l'individu souhaite transmettre et les ordinateurs ou logiciels du futur sont évoqués : « *J'espère que tout ce qui est ancien en informatique en stockage de données sera lisible dans le temps par certains moyens électroniques et informatiques* » (n°19).

Cette recherche exploratoire a pu préciser les différentes tactiques employées par les individus pour gérer leurs possessions numériques dans le temps :

Le type de possession apparaît fondamental au sens où l'individu sélectionne les possessions qu'il souhaite préserver ou transmettre. Quelle que soit la nature de la possession (physique ou numérique), l'individu justifie ses tactiques par l'importance qu'elle revêt à ses yeux. Ces mécanismes de sélection ne sont pas sans rappeler la théorie de l'*extended self* de Belk (1988, 2013). Cette théorie met en avant l'existence d'une conception de soi centrale (*core self*) et d'autres éléments caractéristiques de soi qui gravitent autour de ce noyau à la manière des électrons de l'atome (*extended self* : soi étendu). Un individu peut inclure dans son "soi étendu" des objets, personnes, lieux, idées, expériences, qui s'inscrivent dans son histoire personnelle.

Ainsi, les possessions numériques (photos, documents importants, films, musiques) peuvent être constitutives du “soi étendu” au même titre que peut l’être un objet tangible qui reflète l’identité d’un individu. Si la littérature suggérait un attachement plus difficile aux possessions numériques, cette étude révèle davantage une relation d’interdépendance entre les possessions tangibles auxquelles l’individu est attaché et leurs équivalents dématérialisés.

Cette relation diffère selon le but recherché : retrouver un sens du passé ou se projeter dans le futur. Pour préserver des éléments faisant partie de son soi étendu, ayant notamment un lien avec son passé, la tendance semble être la **tangibilisation d’objets numériques** (imprimer les photos numériques qui comptent, graver ses séries préférées sur CD, DVD, conserver les boîtes de jeux vidéos “chéris”). La **possession numérique** seule apparaît donc **insuffisante**. Inversement, lorsque l’individu a l’intention de conserver dans le temps (zone temporelle futur) des objets physiques auxquels il est attaché, notamment pour favoriser leur transmission, il effectue l’opération inverse. Nous observons ainsi une tendance à la **dématérialisation d’objets physiques**. **C’est l’objet physique, tangible, qui devient alors insuffisant.**

Les limites relatives au caractère exploratoire de cette recherche constituent dès lors des perspectives de recherche intéressantes. Nous avons présenté des pratiques liées aux possessions numériques en relation avec les zones temporelles, il serait intéressant désormais d’élaborer une typologie en fonction de ces pratiques.

Eléments bibliographiques

- Belk R. (1988), Possessions and the Extended Self, *Journal of Consumer Research*, 15, 139-168
- Belk R. (2013), Extended Self in a Digital World, *Journal of Consumer Research*, 40, 3,477-500
- Siddiqui S. et Turley D. (2006), Extended the Self in a digital world, *Advances in ConsumerResearch*, Vol.33, ed. Pechmann C. and Price L., Duluth, MN: Association for ConsumerResearch, 647-648
- Cushing A.L. (2012), Possessions and Self Extension in Digital Environments: Implications for Maintaining Personal Information, PhD dissertation, School of Information and Library Science, University of North Carolina at Chapel Hill
- Huberman A. M. et Miles M. B. (1991), *Analyse des données qualitatives - Recueil de nouvelles méthodes*. De Boeck Université
- <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2197248/Bruce-Willis-fights-leave-iPod-tunes-family-Actor-considering-legal-action-Apple-battle-owns-songs-downloaded-iTunes.html>